

Rapport d'activité annuelle

2025-2026

En application de l'article 22 de l'ordonnance du 29 décembre 1958, tel qu'il résulte de la loi organique du 15 janvier 2021, « les membres du Conseil économique, social et environnemental remettent au président un rapport de leur activité annuelle. Ce rapport est rendu public sur le site internet du Conseil. »

Le rapport est annuel et individuel. Il présente l'activité du membre au sein du Conseil comme à l'extérieur quand il représente le Conseil. Tous les membres du Conseil sont invités à présenter le bilan de leur activité. Ce rapport porte sur la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

Établi individuellement par chaque conseillère et conseiller, il s'inscrit néanmoins dans le cadre d'une activité collégiale qui s'exerce au sein du CESE chaque fois que les groupes, les formations de travail et l'Assemblée plénière se réunissent. Pour bien prendre la mesure de cette activité générale à laquelle contribuent les conseillers et les conseillères, le lecteur est invité à prendre connaissance du rapport d'activité du CESE.

*

I. Informations concernant la Conseillère ou le Conseiller

- Prénom et nom : FOURNIER Laurence
- Organisation représentée au CESE : FNSEA
- Fonction(s) dans l'organisation représentée : administrative
- Groupe d'appartenance : Agricultrice
- Autre activité en dehors du CESE : VPe chambre Agriculture Région IDF
VPe FRSEA IDF, VPe Safer IDF
Conseillère Cese IDF

II. Contribution aux avis, études, résolutions et contributions du Conseil

- o Participation aux formations de travail (permanentes et temporaires) :

Types de formations de travail	Nom de la formation de travail
Formations permanentes	Education, Culture et Communication
Formations temporaires	

- o Contribution aux travaux du CESE au cours de l'année écoulée :

Liste des avis, études ou résolutions pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a eu une contribution active (auditions, entretiens, amendements, visites, référent RAEF ou PNR...).

Intitulé du texte (avis, études, résolutions, contributions...)	Modalités de contribution de la Conseillère ou du Conseiller (hors fonctions de rapporteur cf. infra)
① de la banalisation de la violence verbale au discours de haine. Décrypter, mieux agir pour restaurer le lien social.	} participation aux travaux aux échanges aux auditions
② Investir dans l'avenir: rebâtir un service public de l'enseignement Supérieur	
③ Satisfaire les besoins fondamentaux des enfants et garantir leurs droits dans tous les temps et espaces de leur vie quotidienne	
④ Contre les entraves aux libertés de la création et de la diffusion artistique	

- Travaux et textes pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a été rapporteur ou corapporteur :

Formation de travail	Intitulé du texte	Date de saisine de la formation de travail par le Bureau	Date de présentation de l'avis en plénière

- Actions de mise en valeur des avis et préconisations du CESE :

Intitulé du texte	Contexte et modalités de présentation du texte de présentation du texte et des préconisations	Date de présentation du texte

- Précisions ou éléments complémentaires :

III. Contribution à la vie de l'institution (hors avis, études, résolutions et contributions)

Type de participation	Rôle et activité de la Conseillère ou du Conseiller au cours de l'année écoulée
Responsabilités au sein du Conseil (Bureau, présidence de groupe, de formation de travail...)	/
Participation à des groupes de travail internes	
Productions écrites visant à l'amélioration du fonctionnement de l'institution ou à la présentation de ses travaux	
Représentations extérieures du Conseil	à la FNSEA
Participations à des temps forts et/ou des événements de valorisation de l'institution	participation à 3 temps forts : Accueil du Cese sur le thème de la mixité sociale à l'école, la laïcité et comment redonner confiance à les médias!
Participation aux conventions citoyennes et autres dispositifs	convention citoyenne sur les temps de vie des enfants
Autres formes de participation	

Modalités de participation aux travaux du groupe d'appartenance :

réunions régulières et défensives de travail
sur les thèmes abordés dans les différentes
formations - Echanges et prises de position
sur les avis.